

Code de Bonnes Pratiques

Sommaire

Epiroc

Etre le premier choix	4
Innovation, engagement, collaboration	5

Parties prenantes

Société et environnement	7
Salariés	8
Clients	9
Partenaires commerciaux	10
Actionnaires	10

Responsabilité

Transparence	11
Intégrité	12
Gouvernance d'entreprise	13
Mise en œuvre et conformité	14

Epiroc AB et ses filiales sont parfois dénommées Epiroc Groupe, le Groupe ou Epiroc. Epiroc AB peut également être appelé Epiroc.

Epiroc

Code de bonnes pratiques

Le Code de bonnes pratiques du Groupe Epiroc synthétise différents documents internes relatifs à l'éthique commerciale et à la performance sociale et environnementale. Tous les salariés et dirigeants du Groupe, ainsi que tous leurs partenaires commerciaux, doivent adhérer aux politiques exposées dans ces documents.

Les principales directives éthiques internationales adoptées par Epiroc sont :

- La déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies, www.un.org
- La déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux droits fondamentaux au travail www.ilo.org
- Le Pacte Mondial des Nations Unies www.unglobalcompact.org
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des Entreprises Multinationales www.oecd.org

Le rapport sur le développement durable d'Epiroc suit les directives de la GRI (Global Reporting Initiative) – www.globalrrporting.org -



Stockholm, Suède, Février 2018

Epiroc est un partenaire leader dans les infrastructures et mes activités liées aux ressources naturelles. A la pointe du progrès technologique, Epiroc développe et produit des foreuses innovantes, des équipements de foration, pour l'exploitation de surface et souterraine, les travaux publics, les infrastructures, la géotechnique ainsi que les travaux de génie civil, et assure un service après-vente de haute qualité.

Nous sommes présents dans plus de 150 pays. Les lois, les normes environnementales et les conditions sociales varient d'un pays à l'autre.

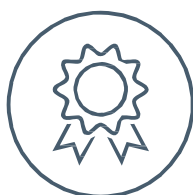
Nous nous assurons d'agir toujours conformément aux normes d'éthique et de déontologie. Nous respectons nos principes et directives internes ainsi que les législations et réglementations en vigueur dans les pays où nous exerçons nos activités.

Notre code de bonnes pratiques est notre meilleur outil pour y parvenir. Nous comptons sur une solide structure de gouvernance et sur la capacité de nos gestionnaires à protéger nos valeurs alors que nous travaillons ensemble pour représenter Epiroc en tant que leader mondial.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ronnie Leten".

Ronnie Leten

Chair of the Board of Epiroc AB



Etre le premier choix

Notre ambition est d'être le premier choix des clients, dans le secteur des mines, des infrastructures et des ressources naturelles. Nous visons le leadership, c'est-à-dire que nous voulons faire référence en termes de notoriété et de volume d'affaires et être reconnus comme une entreprise novatrice qui fixe les normes et dépasse les attentes les plus pointues.

Innovation, engagement et collaboration

Nos valeurs fondamentales constituent un avantage concurrentiel qui nous aide à maintenir notre position de leader, même dans un environnement changeant. Elles ont formé notre passé, créées notre présent et guideront notre avenir. Nos valeurs fondamentales sont reflétées dans notre relation avec nos principales parties prenantes.

L'innovation est un attribut important d'Epiroc. Nous sommes créatifs et entrepreneurs et cherchons constamment à nous améliorer dans tout ce que nous faisons. Notre esprit d'innovation fait partie de notre identité et constitue une méthode clé pour atteindre nos objectifs.

Nous nous **engageons** à satisfaire et dépasser les attentes de nos clients en matière de partenariat et de productivité. Nous gagnons la confiance de nos clients grâce à une qualité et une fiabilité hors pair.

Nous croyons en une **collaboration** étroite avec nos collègues, clients, partenaires commerciaux et autres parties prenantes. Notre culture de travail est axée sur le service et l'action, avec un fort dévouement envers nos clients.

Parties prenantes



Société et
environnement



Salariés



Clients



Partenaires
commerciaux



Actionnaires



Société et environnement

Nous nous efforçons d'être un Groupe citoyen, qui respecte l'esprit et la lettre des lois qui régissent les pays dans lesquels nous sommes présents.

– Nous défendons tous les droits de l'homme reconnus au niveau international et nous menons les activités d'Epiroc dans le monde entier en les respectant.

– Nous sommes conscients que nos objectifs de rentabilité financière doivent prendre en compte l'impact économique, environnemental et social de nos activités.

– Nous sommes convaincus que nous devons conduire nos activités en préservant l'environnement pour les générations futures. Nous Epiroc voulons être leader en matière de protection de

l'environnement dans les domaines d'application de nos produits et services. Dans cette optique, tous nos produits et processus seront évalués en termes de qualité, de sécurité, d'hygiène et d'environnement

– Epiroc encourage l'apprentissage et le développement par la coopération avec les communautés locales et internationales.

– Nous reconnaissons Water for All comme notre principal projet d'engagement communautaire.



Salariés

Nous nous efforçons d'être le meilleur employeur pour nos salariés actuels et futurs. Notre objectif est de recruter, développer et conserver des hommes et des femmes qualifiés et motivés dans un environnement professionnel.

- Nous veillons à la santé et à la sécurité au travail dans toutes nos unités.
- Nous croyons à l'égalité des chances, à l'équité et à la diversité. Notre politique de recrutement et d'évolution au sein du Groupe est basée sur la compétence professionnelle, sans considération de race, de religion, de sexe, d'âge, de nationalité, de handicap, d'orientation sexuelle, d'appartenance syndicale et d'opinion politique.
- Nous reconnaissons à nos salariés le droit d'être ou non représentés par des organisations syndicales dans le cadre de négociations collectives. Aucune discrimination ne devra être exercée à l'encontre d'un employé en raison de l'exercice ou du non-exercice de ce droit.
- En aucune circonstance le travail forcé ou obligatoire n'est toléré dans nos unités. Nous sommes fermement opposés au travail des enfants et à toute autre forme d'exploitation des enfants. Nous n'employons aucun mineur de moins de 15 ans et respectons les législations qui imposent une limite d'âge plus élevée.
- Epiroc attend de ses salariés qu'ils contribuent à sa performance et la performance individuelle est évaluée équitablement. Les salaires minimum légaux sont pour Epiroc un niveau minimum et non un niveau recommandé. Chaque salarié est évalué une fois par an.
- Nos salariés ont accès à des programmes de formation et de développement pour évoluer au sein d'Epiroc.
- Les salariés sont formés aux implications de nos activités en ce qui concerne les droits de l'homme, la sécurité, la corruption, l'impact environnemental et tous les aspects associés. Nous garantissons ainsi la concrétisation de notre volonté de respecter et soutenir ces valeurs.
- Nous encourageons la circulation de l'information entre divisions, fonctions et zones géographiques pour tirer pleinement parti de la compétence et de l'expérience dont nous disposons.



Clients

Nous mettons tout en œuvre pour être le premier choix de nos clients, prospects et utilisateurs finaux, ce qui signifie que nous devons atteindre la plus forte part de clientèle et de marché possible.

- Nous visons la fourniture de produits et services de grande qualité qui contribuent à la productivité et à la prospérité de nos clients.
- Nos produits et services sont développés pour répondre aux exigences de nos clients en termes de productivité, de qualité, de fonctionnalité, de sécurité et de développement durable.
- Nous exerçons nos activités sur le plan mondial dans une perspective d'engagement à long terme envers de nos clients de tous les marchés et de tous les pays. Nous nous efforçons de tisser des liens étroits avec nos clients, afin de satisfaire pleinement leurs exigences et de dépasser leurs attentes.



Partenaires commerciaux

Nous nous efforçons d'être le meilleur interlocuteur pour nos partenaires commerciaux, qu'ils soient fournisseurs, sous-traitants, partenaires de co-entreprise, agents ou distributeurs, et d'être celui qu'ils privilégient.

– Nos partenaires commerciaux sont sélectionnés et évalués avec impartialité, sur la base de critères objectifs tels que la productivité, la qualité, les délais, les prix et la fiabilité, ainsi que la volonté de performance environnementale et sociale et de développement.

– Nous veillons à ce que nos partenaires commerciaux soient conscients de nos engagements et adhèrent à nos politiques.



Actionnaires

Nous nous efforçons d'être la société dans laquelle nos actionnaires préfèrent investir. Notre objectif est de créer de la valeur actionnariale et de l'augmenter constamment.

– Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir un développement rentable et durable avec une utilisation responsable des ressources humaines, naturelles et financières.

– Notre but est d'offrir un rendement des investissements à long terme supérieur à la moyenne de notre secteur, en offrant des solutions innovantes et compétitives à nos clients pour une productivité responsable.

Responsabilité

Transparence

Nous nous engageons à communiquer, tant par écrit qu'oralement, de façon ouverte, sincère et exacte, dans les limites de la confidentialité commerciale. Les informations sur nos activités sont fiables, pertinentes et communiquées régulièrement et de façon opportune. Nous sommes en faveur de l'interaction et partisans d'un dialogue constructif avec tous nos partenaires.

Epiroc a établi des critères rigoureux de publication de l'information. Selon ces critères, chaque salarié impliqué dans le processus d'enregistrement, de gestion et de diffusion de l'information se doit d'en garantir la confidentialité, la validité et l'exactitude.

Les résultats financiers sont publiés dans les rapports trimestriels et annuels. Les documents publiés sont disponibles sur le site internet d'Epiroc – www.epirocgroup.com – qui offre des informations complémentaires complètes sur nos produits et activités.

Intégrité

Sur tous nos marchés et dans tous les pays, notre réputation est un atout précieux, qui repose sur notre façon d'agir. Nous veillons à éviter toute action risquant de mettre en danger la respectabilité du groupe Epiroc.

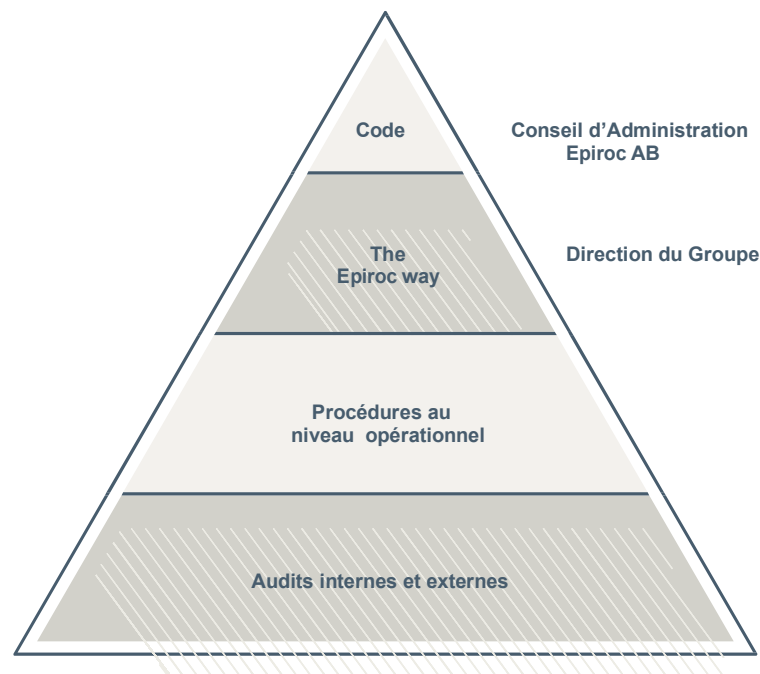
- Nous appliquons des critères rigoureux de déontologie et d'éthique personnelle. Nous respectons nos principes et directives internes ainsi que les législations et réglementations en vigueur dans les pays où nous exerçons nos activités.
- Nous ne tolérons pas les pots-de-vin, la corruption et les paiements de facilitation. Toute violation fera l'objet de poursuites sévères.
- Nous nous engageons à agir en toute honnêteté dans chaque situation et évitons tous les intérêts qui pourraient entrer en conflit avec les intérêts d'Epiroc.
- Nous encourageons et recherchons une concurrence loyale et refusons par conséquent tout échange ou toute entente avec nos concurrents sur les prix, parts de marché ou autres activités comparables.
- Les cadeaux d'entreprise et les dépenses de représentation sont offerts et acceptés uniquement conformément à la législation locale et aux usages commerciaux.
- Nous respectons les actifs de la Société et protégeons tous les actifs corporels et incorporels du Groupe contre les pertes, vols et utilisations frauduleuses.
- Le lobbying est essentiellement assuré par la représentation, par les organisations corporatives et autres organisations non gouvernementales, ou en leur sein.
- Epiroc ne prend pas de disposition politique. Par conséquent, nous n'utilisons pas les fonds ou les actifs d'Epiroc pour soutenir des campagnes politiques ou des candidats, ou fournir des services à des entreprises politiques.

Gouvernance

Le conseil d'administration d'Epiroc AB est détenteur du Code de Bonnes Pratiques, effectue des examens de contenu et de conformité et approuve la stratégie globale d'Epiroc.

Le Président and CEO rend compte au Conseil d'administration de la gestion courante des activités du Groupe

Sous la supervision du Président et CEO, les membres de la Direction sont responsables de la définition et du suivi des stratégies, ainsi que des objectifs et des politiques du Groupe, comprenant la performance financière, sociale et environnementale.



Mise en œuvre et conformité

Ce Code de Bonnes Pratiques synthétise les directives communes aux différentes sociétés du Groupe. Nous agissons conformément à ces directives internes qui nous aident à renforcer la valeur du Groupe.

Ces directives, ainsi que d'autres principes, lignes directrices et recommandations, sont rassemblés dans notre charte *The Epiroc Way*, qui constitue une base de données interne accessible à tous les salariés via l'intranet Epiroc.

Chaque salarié se doit de consulter cette base de données et d'adhérer aux principes qui y sont énoncés. Par ailleurs, notre Code de Bonnes Pratiques est porté à la connaissance nos de nos partenaires clé.

Au regard des directives énoncées dans *The Epiroc Way*, les unités opérationnelles préparent des stratégies et des plans de mise en œuvre. Chaque dirigeant est responsable du suivi courant de leur application et de leur conformité.

Chaque directive fait l'objet d'une procédure de suivi. Les indicateurs de performance sociale et environnementale sont enregistrés et suivis au niveau du Groupe. Les évaluations du risque relatif à nos partenaires clé portant sur les questions juridiques et la performance sociale et environnementale sont examinées lors des réunions du conseil d'administration.

Afin d'assurer une mise en place efficace des directives, des audits internes sont effectués sur site au sein de nos sociétés.

Tout salarié qui soupçonne une violation du Code de bonnes pratiques doit contacter en premier lieu son supérieur hiérarchique direct ou le responsable de ce dernier. En l'absence de réaction, il doit signaler sa suspicion à l'assistance éthique du Groupe, hotline@epiroc.com; Les rapports sont transmis au Conseil juridique du Groupe, qui garantit la confidentialité et l'anonymat du salarié signalant la violation. LE Groupe Agit rapidement en cas de violations, qui font l'objet de mesures disciplinaires, dont le licenciement.

"La version anglaise du code de bonnes pratiques est la version principale. Toutes les autres versions linguistiques sont des traductions et si des divergences de signification existent, la version anglaise prévaudra. "

Contacts

Epiroc AB
P.O. Box 4015
SE-131 04 Nacka
Sweden
Phone: +46-10-7550000

© Epiroc AB, Stockholm, Sweden. February 1/2018. 8993 0000 08
Production: Brand Studio
Print: Ineko, Sweden, February 12, 2018

La performance nous unit, l'innovation nous inspire et l'engagement nous pousse à aller de l'avant. Comptez sur Epiroc pour votre succès d'aujourd'hui et pour être leader dans la technologie de demain.

epiroc.com

